

Pascal Bouchon, nouveau président de l'association départementale

■ L'Association pour la Protection du Patrimoine Funéraire du Calvados (APPFC) s'est réunie vendredi dernier à Aignerville, au Manoir Saint Pierre. Un conseil d'administration qui avait pour but d'élire un nouveau président et d'officialiser la nouvelle adresse de l'association.

Créée en décembre 2008, l'APPFC a pour objet la préservation du patrimoine funéraire, sa sauvegarde, sa mise en valeur ; la participation à l'inventaire des tombes des cimetières ; la réalisation de tous devis de remise en état ; la signature de toute convention nécessaire à la réalisation de l'objet social, et plus généralement, toutes actions entrant dans l'objet social ci-dessus.

En l'absence du président Yves Capelle, démissionnaire pour raisons personnelles, qui avait donné son pouvoir à Pascal Bouchon, trésorier de l'as-



A l'issue de leur réunion, les membres de l'association se sont retrouvés au cimetière d'Aignerville, à la demande de la présidente de l'APPA (Association Passé Patrimoine d'Aignerville).

sociation, c'est ce dernier qui a mené ce conseil d'administration. En premier lieu, celui-ci a accepté la démission de Yves Capelle, président élu en dé-

cembre 2008, avant de nommer de nouveaux administrateurs. Ainsi, Danièle Abolhamd, François de Laheudrie, Bertrand Bailleul et Hugues de Charnacé ont été élus.

Le bureau est désormais ainsi constitué : *président* : Pascal Bouchon, *vice-présidents* : Hugues de Charnacé (Pays d'Auge) et François de Laheudrie (Pays du Bessin au Virois), *secrétaire* : Christine Luchaire, *trésorier* : Bertrand Bailleul.

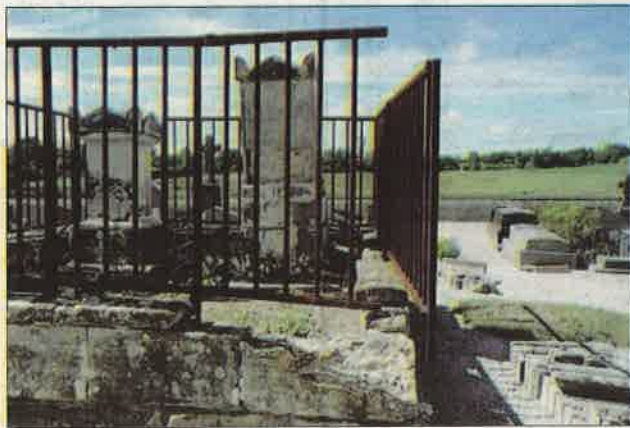
Nouveau siège à Bazenville

Le nouveau président n'a pas caché que son association recherche « un ou plusieurs contacts » dans le Pays de Caen afin qu'ils rejoignent notre conseil d'administration ».

Conformément aux statuts de l'APPFC qui stipulent que « le siège pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre commune du Calvados », le nouveau conseil d'administration a décidé qu'il serait transféré au 15 bis, rue des Noyaux à Bazenville.

Après cette réunion, les membres du conseil d'administration se sont retrouvés au cimetière d'Aignerville, à la demande de la présidente de l'APPA (Association Passé Patrimoine d'Aignerville), afin d'avoir un avis sur les tombes anciennes à conserver et comment les sauver.

Contact : Pascal Bouchon, tél. 06 76 79 79 25 ou par Email : pbouchon@free.fr



L'APPFC a entre autres pour objet la préservation du patrimoine funéraire, sa sauvegarde et sa mise en valeur.